IMT Nuremberg Archives

H – 4435

International Court of Justice

H4435 – 0002

258

Photostat certifié
conforme - l'original.

voir pour authentification
RF 208

Filed Jan. 22, 1946

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF 258
Filed: Jan 22, 1946

B 47669

H4435 - 0003

COMPTE-RENDU de l'ENTRETIEN

entre M. HEUSEN et M. de BOISANGER

le 10 Octobre à 16 H. 00

Assistaient également à la séance :

M. SCHÜNE
M. BATY

M. HEUSEN - Beaucoup de questions sont techniquement au point. Apportez-vous quelques décisions ?

M. de BOISANGER - La première question est celle de la ligne de démarcation. Les projets qui nous ont été remis sont à l'étude.

M. HEUSEN - Je voudrais souligner encore que, pour les marchandises et pour les devises, la formule est très libérale. Cette réglementation très conciliante peut-elle servir de base d'entente ? En ce qui concerne les personnes, je comprends qu'il vous faille étudier les choses de près pour les voyages à travers la ligne de démarcation et à l'étranger. Nous sommes d'accord pour les commissaires.

Pour les frontières, je vous rappelle que, sur les Alpes chacun restera chez soi. Les Italiens recevront nos instructions.

M. de BOISANGER - Je ne puis pas anticiper sur la réponse de mon Gouvernement.

M. HEUSEN - Et l'accord de paiement ?

M. de BOISANGER - J'ai rendu compte de votre réponse en ce qui concerne le cours du mark. La désillusion a été très grande. J'ai insisté pour que l'on s'efforce pourtant de trouver une autre formule. Aussi, bien que le Gouvernement français ait fait d'une modification du cours du mark une condition préalable à la signature de l'accord de paiement, M. COUVE de MURVILLE vous a fait

B 47670

H4435 – 0004

2

Certifié conforme
à l'original
Le Directeur des Archives
de France
Membre de l'Institut

B 47671

H4435 – 0005

connaître nos nouvelles propositions, il a rappelé que le cordon douanier français devrait être remis en place sur toutes les frontières et pouvoir agir dans entraves. Vous m'avez déjà dit que vous étiez d'accord en principe.

M. HEMMEN - J'ai transmis votre désir sur ce point. On ne voit pas d'objection en principe à ce que, dans le cadre du rétablissement du trafic des marchandises, la douane soit remise en place, y compris le territoire occupé, pour les importations et les exportations. Pourtant, dans la pratique et en tenant compte de la situation locale, il faudra mettre au point des modalités d'exécution pour lesquelles vous vous mettrez d'accord avec M. MICHEL. C'est en effet une affaire qui relève du Commissaire au Commerce extérieur.

M. de BOISANGER - D'autre part, M. COUVE de MURVILLE, vous a fait connaître notre intention d'établir une taxe sur les exportations françaises.

M. HEMMEN - C'est inadmissible; car cela reviendrait à établir un régime spécial au détriment de l'Allemagne. Il est également impossible de créer un fonds de compensation. J'ai été surpris d'apprendre que des industriels de la bauxite demandaient des prix très élevés : 195 francs au lieu de 60 et 65. Le Gouvernement français veut faire monter les prix pour compenser le cours du mark. Je vous avertis que vous n'aboutirez à rien avec de tels procédés.

M. de BOISANGER - Vous m'avez prédit il y a deux mois que les prix français s'élèveraient aujourd'hui au niveau des prix allemands, calculés avec le mark à 20 francs. Un de vos experts nous avait même donné le conseil de faire monter volontairement tous nos prix.

M. HEMMEN - Vous voulez créer des primes d'encouragement à l'importation au moment même où nous supprimons nos primes à l'exportation.

M. de BOISANGER - Vous avez sans doute vos raisons de les supprimer maintenant comme vous en avez eu pour les créer autrefois. Ce que nous faisons est tout autre chose. Nous devons veiller à l'équilibre des échanges franco-allemands.

...

B 47672

H4435 – 0006

Certifié conforme
à l'original
Le Directeur des Archives
de France
Membre de l'Institut

Ch. Samaran

B 47673

H4435 - 0007

M. HERMES - Mais c'est en contradiction avec la politique du Gouvernement français qui vise à maintenir les prix. D'ailleurs pour nos marchés sur le caoutchouc, l'aluminium, etc... vous n'aviez pas augmenté les prix.

M. RATY - C'est exact, mais à ce moment là, nous espérions avoir des contre-parties à des prix normaux, en particulier pour le charbon. Or, nous avons été déçus. Il est naturel que nos prix soient modifiés maintenant. Nous ne pouvons pas admettre que la substance française s'en aille toute entière en Allemagne.

M. HERMES - Vous faites une politique double: d'un côté vous maintenez les prix, de l'autre vous les augmentez !

M. de BOISANGER - Nous devons soit faire monter tous nos prix, ce qui, comme je vous l'ai déjà signalé entraînerait des conséquences sociales fort graves, soit prévoir des prix spécieux à l'exportation qui permettront de donner une prime à l'exportation. Il n'y a là en aucune façon une politique double.

M. HERMES - Il y a là une difficulté extrêmement sérieuse. Vous essayez de rendre illusoire le cour du mark; je vous prie de mettre en garde votre Gouvernement. Nous romprons les négociations.

J'ai en effet prévu que vous ne pourriez pas empêcher les prix de monter. Mais voici que maintenant vous les faites monter systématiquement à l'exportation. Nous trouverons bien d'autres moyens d'en venir à nos fins. La bauxite, nous irons la prendre.

M. de BOISANGER - En ce qui concerne les Mines de Nor, le Gouvernement français est prêt à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour empêcher d'envoyer du cuivre en Angleterre, mais il n'accepte pas que soient cédées les actions. Je ne peux rien vous dire d'autre pour le moment.

M. HERMES - J'ai proposé que l'on négocie ici. Cette réponse se fait trop attendre.

...

B 47674

H4435 – 0008

Certifié conforme
à l'original

Le Directeur des Archives
de France
Membre de l'Institut

Ch. Samaran

B 47675

H4435 – 0009

M. de BOISANGER - En ce qui concerne les actions des sociétés aéronautiques, dont vous désireriez la mise en gestion, pourriez-vous me remettre une demande écrite.

M. HERMEN - Je ne suis pas sûr que la chose nous intéresse vraiment. Dans l'affirmative, on vous remettra une proposition écrite.

M. de BOISANGER - La question de la cession des actions de sociétés pétrolières roumaines était liée, notamment, à celle du cours du mark.

M. HERMEN - Le pétrole n'a rien à voir avec le cours du mark. Pourtant on peut tenir compte de ce cours pour établir les prix et créer ainsi une sorte de compensation.

M. de BOISANGER - Quand vous m'en avez parlé, il y a quinze jours, vous m'avez demandé de faire un effort à Paris pour l'or belge et pour le pétrole roumain, en me promettant de faire vous-même un effort pour le cours du mark. C'est ce que j'ai dit à Paris. Puisque vous n'avez rien obtenu pour le mark, je dois reprendre la question.

M. HERMEN - Vous avez réussi et pas moi. Mais les choses n'étaient pas liées et l'insuccès de mes efforts ne vous autorise pas maintenant à retirer ce que vous avez déjà accepté.

Nous nous contenterons d'ailleurs de la majorité des actions. Nous laisserons entre vos mains tout ce qui ne nous est pas nécessaire à cet effet. Pouvez-vous nous donner une acceptation de principe sur ce point ?

L'affaire est urgente, comme pour les Mines de Bor, où nous voulons tout !

Quand nous vous avons autorisés à rétablir vos lignes de navigation, je vous ai demandé si nous pourrions avoir des représentants officieux dans vos Colonies en attendant de rétablir les Consulats. Primitivement, nous voulions faire dépendre de cette question la reprise du trafic maritime. Nous y avons renoncé, mais je vous ai demandé votre accord de principe. Vous savez que nous n'avons plus de consulat dans vos colonies depuis le traité de Versailles, et que, même lorsque nous avons conclu un traité de commerce, ils n'ont pas été rétablis. Il ne s'agit pas d'ailleurs actuellement de consuls; ces agents seront mes représentants personnels. Nous occuperions ces postes peu à peu. Nous avons d'abord pensé à Casablanca et Dakar, maintenant on pourrait penser à la Syrie.

47676

H4435 – 0010

Certifié conforme
à l'original
Le Directeur des Archives
de France
Membre de l'Institut

Ch. Samaran

B 47677

H4435 – 0011

C'est d'ailleurs, surtout pour le moment une question de principe.

Vous savez que je voulais envoyer une mission à Dakar, et que je l'ai rappelée sur votre désir. Je crois que je vais vous demander de laisser partir pour CASABLANCA, M. Klaube, accompagné d'un employé de bureau. Il s'occupera des questions de navigation à titre de représentant de la Délégation Allemande et non du Gouvernement. Je vous prie de demander l'accord de votre Gouvernement.

Pour l'or belge, nous devions nous réunir ici samedi avec les représentants de la Banque de Belgique. Mais M. JANSSEN, qui devait assister à cette réunion, est malade. D'autre part, vous m'avez demandé de remettre la séance à Jeudi.

M. de BOISANGER - La Banque de France ne peut donner son accord que si elle est couverte par le Gouvernement, puisqu'il s'agit d'un dépôt contesté. M. BOLGERT s'occupe actuellement d'avoir ces garanties et, pour cela, il demande que le délai soit prolongé. Mais il peut être là samedi si vous le désirez.

M. [illegible] - Je comprends votre objection. A titre de Gouverneur de la Banque de France, vous avez besoin de la garantie de votre Gouvernement. Mais M. BOLGERT pourrait venir pour s'occuper des difficultés techniques qui restent encore à régler.

M. de BOISANGER - Entendu s'il ne s'agit pas de signer mais seulement de discuter de difficultés techniques. M. BOLGERT arrivera samedi à 16 heures.

M. [illegible] - J'ai une raison de vouloir aller vite. Vous vous souvenez que j'ai accepté de choisir comme date limite jusqu'à laquelle les versements faits au Gouvernement belge seront considérés comme valables, celle du 25 Juin. Mon Gouvernement aurait voulu prendre la date de la capitulation du Roi des Belges. Je maintiens mon point de vue mais, pour qu'on ne revienne pas sur cette question de date, je souhaite aboutir rapidement. J'attends donc M. BOLGERT samedi.

Je voudrais vous demander dès maintenant l'approbation et l'appui de votre Gouvernement en ce qui concerne le transport de cet or. Il doit venir de Kayes par la voie des airs, à nos risques et périls. Nous voulons le ramener d'abord à Marseille. Le trajet suivi sera: KAYES, BAMAKO, GAO, NI-GOUREA, ALGER, MARSEILLE. Nous prévoyons cinq avions. Mais un premier avion partira en reconnaissance pour voir si l'on peut s'envoler de Kayes, ou s'il vaut mieux partir de Bamako. Les avions seront allemands, civils et militaires;

B47678

H4435 – 0012

Certifié conforme
à l'original
Le Directeur des Archives
de France
Membre de l'Institut
Ch. Samaran

B 47679

H4435 – 0013

Le personnel sera également, civil et militaire. Pourtant les militaires seront en civil, car nous tenons à ce que tout se passe sans bruit. Il faut que l'équipage soit armé, pour le cas d'atterrissage forcé dans le désert.

Nous demandons l'appui de votre Gouvernement pour assurer à nos avions le carburant nécessaire, et pour faire surveiller militairement les aérodromes. Nous comptons pour chaque avion deux jours pour aller et deux jours pour revenir à Marseille. Si chaque avion transporte de deux à trois tonnes, nous comptons avoir terminé dans deux mois. De Marseille, l'or sera acheminé par chemin de fer.

M. de BOISANGER - Je n'ai pas besoin de vous rappeler les raisons qui s'opposent dans les circonstances actuelles à l'envoi de militaires ou de civils allemands aux Colonies. Je vais en référer à mon Gouvernement.

M. HEMKEN - Puisque vous allez à Vichy, je vous serais reconnaissant de me rapporter des solutions pour les différents problèmes. M. SCHÖNE, qui va à Berlin, s'occupera de la création éventuelle d'un fonds de compensation pour les Colonies. C'est une idée à nous, mais ce n'est pas une promesse.

M. de BOISANGER - Nous avons assez peu demandé et encore moins obtenu jusqu'ici. Mais il faut bien reparler de la question du charbon. Nous demandons depuis trois mois que l'Allemagne nous fournisse du charbon. On ne nous a pas répondu et, au lieu de cela, nous ne pouvons même pas, faute de moyens de transport, et par suite des prélèvements de l'armée d'occupation nous approvisionner en charbon français. Le mois prochain nous serons sans doute obligés, non seulement de supprimer les fournitures de charbon aux particuliers, mais aussi d'arrêter partiellement les chemins de fer, le gaz, l'électricité. Nous allons à une catastrophe, et je dois jeter un cri d'alarme.

M. HEMKEN - Vous n'avez qu'à reconstruire vos routes et vos ponts.

M. BATY - Ce n'est pas une question d'ouvrages d'art - ils sont en l'espèce suffisants. C'est une question de transport, et surtout de matériel. Par suite de son enlèvement vers l'Allemagne nous n'avons plus ni wagons ni locomotives. Un million de tonnes de charbon s'entassent chaque mois dans le Nord faute de transports. Près de 100.000 wagons français sont en Allemagne. De plus, comme les Mines du Nord sont dans la zone interdite, la S.N.C.F. ne peut contrôler les communications.

...

B 47630

H4435 – 0014

Certifié conforme
à l'original
Le Directeur des Archives
de France
Membre de l'Institut

B 47681

H4435 – 0015

M. [redacted] - C'est la guerre avec l'Angleterre.

M. [redacted] - On verra, quand on connaîtra les résultats du recensement du 6 Octobre, s'il y a lieu de ramener du matériel. Vous pouvez utiliser également les canaux et les camions.

M. [redacted] - J'ai appris qu'on allait ramener 20.000 camions. On aurait dû le faire plus tôt. Vous ne faites rien pour remettre en état vos canaux. C'est nous qui reconstruisons vos ponts. Vous n'avez pas envoyé les compagnies de travailleurs que vous aviez promis.

M. [redacted] - Ce qui aggrave surtout la situation, c'est que l'armée allemande veut avoir livraison en Octobre des 300.000 tonnes qui lui sont nécessaires pour l'hiver. Nous demandons à ce que cette livraison soit répartie sur plusieurs mois.

M. [redacted] - On s'en occupera.

Encore une question. Je m'étais mis d'accord avec M. DEVINAT au sujet des produits coloniaux. Tout était fixé. Or, je reçois une note qui m'a beaucoup surpris, car elle remet tout en question, sauf pour le cacao. Il était entendu que nous contesterions ce qui arrivait en France chaque mois et que nous prendrions ce qui nous revient. Or, la note que vous m'envoyez modifie tout ce qui a été prévu. Il n'est plus question des phosphates ni des bois. Je veux obtenir 25% des tourteaux car, si je veux bien donner du travail à la France, je ne renonce pas aux produits français fabriqués.

M. de BOISANGER - La note que vous avez reçue ne traite qu'une partie des questions soulevées. M. TUPINIER va reprendre la discussion de l'ensemble du mémorandum.

M. [redacted] - Je voudrais revenir sur la question des bateaux du Danube. M. ROUSSE assume là une tâche difficile politiquement et personnellement. Il faut donc qu'il soit muni des pleins pouvoirs nécessaires. Nous voulons, et vous aussi, que ces 50 navires reviennent sur le Danube. Or les pleins pouvoirs qu'avait M. ROUSSE prévoyaient que les bateaux seraient remis à la disposition de la Société française, qui serait membre du cartel. C'est tout à fait autre chose, et c'est une question qui sera réglée par le traité de paix. Nous cherchons actuellement une formule qui permette que ces navires travaillent pour le compte de la société, sur la

...

B 47682

H4435 – 0016

8

Certifié conforme
à l'original

Le Directeur des Archives
de France
Membre de l'Institut

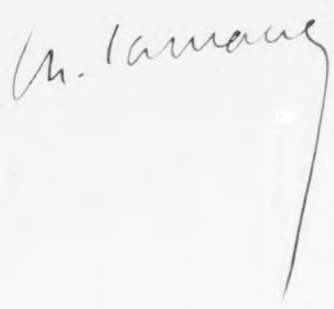

B 47683

H4435 - 0017

base d'un accord commercial. Le mieux est, je crois, que les directeurs de la compagnie viennent ici, pour que nous voyions ensemble ce qu'il faut faire et, par conséquent, de quels pleins pouvoirs doit disposer M. BROUSSE. Il est possible, par exemple, qu'il aille trouver le consul de France à Brella pour lui dire que ces navires sont français, et qu'il doit établir les papiers réguliers. Il faut qu'il ait les pleins pouvoirs nécessaires pour donner ce genre d'instructions aux consuls. Je ne dis pas que les pleins pouvoirs dont disposait actuellement M. BROUSSE, et qui étaient signés de M. BAUDOUIN, sont insuffisants, mais je voudrais être sûr qu'ils sont suffisants.

M. de BOISANGER - M. BROUSSE est reparti ce matin pour Vichy. J'y serai samedi, et je consulterai le Ministère des Affaires Etrangères. Je serai de retour lundi à 16 heures.

M. [illegible] - J'espère que nous pourrons alors régler tous les problèmes.

-:-:-:-:-:-

B 47684

H4435 – 0018

Certifié conforme
à l'original
Le Directeur des Archives
de France
Membre de l'Institut

RF - 258

B 47685

H-4435

RF 258

Filed Jan 23, 1946

RF

258

B 47668

15

H4435 – 0019

H4435-0020

RF258